

Séance du 21 septembre 2026

N° 26.DGS.296

OBJET: Modification des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis/Herborn

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le vingt-et-un, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilôt Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Anne-Marie LUCHETTI, en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents: Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, **Adjoint.**

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Nathalie BRAMIN, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL jusqu'à 20h00, Jean François MIRETTI, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, Julien POGOLOTTI, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Cécile ANDJERAKIAN
Françoise BURDEYRON à Dominique DIEULOUFET
Geneviève CLEMENT à Jacques BARONE
Sophie MICHEL à Catherine DICHE-JOSEPH, à partir de 20h00
Jérôme NARBONNE à Pierre CRUMIERE

Mes chers collègues,

Par délibération n° 26.DGS.118 du 29 avril 2026, le conseil municipal a procédé à la désignation des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis/Herborn.

Le conseil d'administration comprend 6 membres issus du conseil municipal de la ville de pertuis.

Monsieur Jean-François MIRETTI a été initialement désigné membre au titre de l'opposition, il convient de le remplacer par un autre élu du groupe « Mon parti c'est Pertuis ! ».

Les autres représentants de la commune demeurent inchangés.

La composition des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis/Herborn serait ainsi la suivante :

- **Geneviève CLEMENT**
- **Dominique DIEULOUFET**
- **Anne Marie LUCHETTI**
- **Jacques BARONE**

Opposition :

- Nathalie BRAMIN
- Cédric PERRY

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de l'association « Comité de Jumelage Pertuis/Herborn » ;

VU la délibération n°26.DGS.118 du 29 avril 2026 portant désignation des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis/Herborn ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder au remplacement de M. Jean François MIRETTI par un représentant du groupe « Mon parti c'est Pertuis ! » ;

Au vu de ce qui précède, et oui l'exposé de son Président, le conseil municipal :

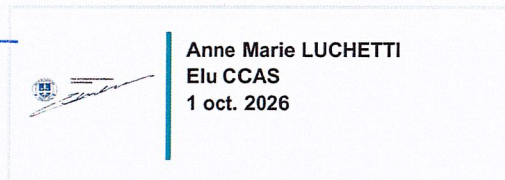
A L'UNANIMITÉ

► **APPROUVE** la nouvelle composition des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis/Herborn.

Le Maire,
Aurélien AUCLAIR



La Secrétaire de séance
Anne-Marie LUCHETTI



Certifié exécutoire
Publié le 28 septembre 2026
Transmis en Préfecture le :



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PERTUIS

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
ID : 084-218400893-20260928-26_DGS_296-DE

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 084-218400893-20260504-26_DGS_118-DE

Séance du 29 Avril 2026

N° 26.DGS.118

OBJET : Désignation des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Pertuis / Herborn

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT NEUF, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilôt Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois d'Avril sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Marie Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, Geneviève CLEMENT, **Adjoints.**

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Françoise BURDEYRON, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL, Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :

Anne Priscille BAZELAIRE à Jean François MIRETTI

Lionel NEGRE à Cécile ANDJERAKIAN

Julien POGOLOTTI à Michel AUTRAN

Mes chers collègues,

La ville de Pertuis entretient des relations de jumelage avec la ville d'Este. Ces relations sont mises en œuvre notamment par l'association « Comité de Jumelage Pertuis / Herborn ».

Exposé des motifs :

Le Conseil d'Administration comprend six membres issus du conseil municipal de la ville de Pertuis.

Il appartient donc au conseil municipal de procéder à la désignation des représentants appelés à siéger au sein du Conseil d'administration du Comité de Jumelage Pertuis / Herborn.

Il est proposé :

- Geneviève CLEMENT
- Dominique DIEULOUFET
- Anne Marie LUCHETTI
- Jacques BARONE

Opposition

- Jean François MIRETTI
- Cédric PERRY

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

ID : 084-218400893-20260928-26_DGS_296-DE

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 084-218400893-20260504-26_DGS_118-DE

S²LO

S²LO

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de l'association « Comité de Jumelage Pertuis / Herborn »,

Au vu de ce qui précède, et oui l'exposé de son Président, le conseil municipal :

A L'UNANIMITE

► **APPROUVE** la désignation des membres qui siégeront au sein du Conseil d'Administration du Comité de jumelage Pertuis/Herborn pour la durée du mandat municipal.

Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS.



La Secrétaire de séance,
Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA.

Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA | Elu
SPORTS



Le 6 mai 2026 délégation

Transmis en Préfecture le
Certifié exécutoire
Publié le 4 mai 2026